

historiques et archéologiques de notre pays peut être considéré comme acquis pour seconder nos efforts et assurer la conservation de ces peintures. Plusieurs projets sont à l'étude, afin d'intéresser en faveur des restaurations urgentes de la crypte de Sairtt-Bonnet-le-Château, et nous ne doutons pas de les voir aboutir. Quoi qu'il en soit, il convient de faire connaître cette merveille par la gravure, et de répondre ainsi à l'appel du comité des monuments historiques dont la tâche est de conserver et de faire apprécier nos monuments nationaux, dont l'étude est si profitable à l'histoire et à l'art de notre pays.

La statistique monumentale de la France est loin d'être achevée, et c'est surtout par les monographies qu'un jour il sera possible d'arriver à un travail d'ensemble et définitif. Combien il nous reste encore à faire sous ce rapport !

L'étude de nos monuments est une source d'enseignements trop féconde pour qu'elle puisse être négligée à une époque où le progrès des arts et des sciences semble ne plus connaître de limite. Les nations étrangères en ont reconnu depuis longtemps l'importance, et viennent chaque jour puiser de nouvelles lumières dans notre architecture nationale. C'est ainsi que le gouvernement russe fait actuellement dessiner et mesurer par d'habiles artistes nos monuments historiques pour les faire concourir à la formation de la plus complète histoire de l'architecture, dans tous les pays et à toutes les époques. Notre Cathédrale de Lyon, si longtemps méconnue, vient de recevoir la visite des artistes délégués par le Czar. Serait-elle donc plus vite connue et appréciée à l'étranger que dans notre propre pays. . . . ?

LUCIEN BÉGULE.